

## N° 1 L'amphithéâtre

Cet amphithéâtre romain fut construit au milieu du premier siècle de notre ère et perdura jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Ce monument public était destiné à des spectacles : *munera*, c'est-à-dire des combats de gladiateurs, ou de *venationes* : les combats contre des animaux sauvages.

Des fouilles, réalisées entre 1983 et 1987, 1990 et 2002 par l'UFR d'histoire et d'archéologie de l'université de Toulouse-Le Mirail, ont permis de mieux connaître cet édifice. Il a la particularité d'être construit en structure pleine contrairement aux amphithéâtres d'Arles, de Nîmes ou du Colisée de Rome pour lesquels une architecture complexe de voûtes et de piliers, dite en structure creuse, soutient les gradins. Ici, ils reposaient sur un remblai compacté, fait d'une succession de couches de terre et de galets de Garonne, bloqué par des galets noyés dans du mortier et parementé de briques. Les spectateurs, qui pouvaient être jusqu'à 7000, accédaient aux gradins (la *cavea*) par 23 couloirs (les vomitoires) répartis autour de l'édifice. Après son abandon, l'amphithéâtre servi durant plusieurs siècles de réserve de matériaux, malgré ce pillage qui l'a dépouillé de la majeure partie de ses briques, il reste imposant et éloquent.

Classé monument historique en 1974, il est aujourd'hui sous la responsabilité du musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse, qui en organise la visite et y programme diverses activités, chaque année, du printemps à l'automne.

## N° 2 Une tombe d'enfant (début II<sup>e</sup> s après J.-C.)

En bordure du lotissement, sous la rue de Purpan, face au numéro 4, une fosse isolée a été mise au jour, non loin d'un puits à eau, il pourrait s'agir d'une inhumation.

La sépulture, trouvée à 1,85 m de profondeur, renfermait une brique estampillée du chiffre XXIII, qui a pu servir de couvercle, un petit vase globulaire, une assiette en céramique ordinaire micacée, ainsi qu'un fragment d'amphore à fond plat. Une monnaie de l'empereur Hadrien, frappée en 119-120, permet de dater la tombe du début du second siècle. Une petite bague d'enfant en or, aujourd'hui exposée au musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse, a été trouvée près d'une paroi. Il s'agit d'un anneau creux supportant en cabochon une émeraude. Ce type de bague était à la mode aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles.

Les enfants décédés au cours de leur première année n'étaient pas incinérés mais enterrés dans les maisons et non dans les cimetières. Ceci expliquerait que cette tombe ait été isolée bien que son environnement n'ait pu alors être étudié.

La construction de la cité a révélé des amphores éparses, enfouies, renfermant des offrandes et quelques fragments osseux. Elles pourraient aussi être des sépultures d'enfant. Aucun cimetière romain organisé n'a été observé entre l'avenue des Arènes Romaines et la Garonne, mais des tombes, antiques semble-t-il, ont été reconnues à l'ouest de l'avenue.

## N° 3 Deux sépultures vieilles de 6000 ans

Deux sépultures néolithiques chasséennes ont été retrouvées entre l'avenue des Arènes Romaines et celle de Casselardit.

Dans la tombe individuelle, en pleine terre, un jeune adulte (1,60 m de stature) reposait en position repliée sur son côté gauche, la tête au sud. Face à son visage, contenue dans un petit vase, avait été déposée une offrande comprenant deux mandibules de hérisson, un petit récipient arrondi dont l'ouverture était tournée vers le bas et un poinçon en os. Ce dernier, utilisé pour le travail du cuir, renseigne peut-être sur l'activité principale du défunt. Il avait été

inhumé dans le fossé de limite d'occupation néolithique le plus méridional, entre 3800 et 3600 avant notre ère.

La seconde sépulture, datable entre 4200 et 4000 avant J. – C., correspond à un monument symbolique. De 7,40 m sur 4 m, profond d'environ 70 cm, il devait dépasser le sol préhistorique de 30 cm, être coffré de bois et recouvert d'un amas de galets formant un tumulus au-dessus de la tombe. Au fond de la fosse, l'espace était organisé en deux grands ensembles regroupant chacun des restes osseux. Mais, il ne s'agit pas de deux défunts décomposés sur place.

En A, se trouvent les restes d'un adulte, dont une partie des os appartiennent à un petit bras d'enfant. En B, avec le crâne et quelques os longs d'adulte provenant d'un corps décharné, on a manifestement schématisé sur le sol un squelette replié sur le côté gauche.

Ce monument est aussi exceptionnel par l'abondance et la qualité des offrandes qu'il contenait, correspondant à une répartition symbolique. En B, onze vases et un polissoir en grès symbolisent des attributs féminins tandis qu'en A, quatre perles vertes en callaïs de Catalogne, deux grandes lames de silex, des outils de broyage, une assiette décorée et deux énigmatiques plaques perforées en schiste évoquent un trousseau masculin.

## N° 4 Fours de potiers

Entre l'avenue de Casselardit, l'avenue des Arènes Romaines et le croisement avec l'allée des Cévennes, neuf structures de potiers datant du II<sup>e</sup> ou du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. ont été observées.

Les fours présentent tous la même structure, comprenant essentiellement deux excavations circulaires ou ovales : la chaufferie et la chambre de cuisson, reliées par l'alandier. Un pilier central ou des murets supportaient la sole ajourée sur laquelle on installait les vases. Aucun élément en élévation n'a été retrouvé. À cette époque, on pratiquait la cuisson réductrice : le four était totalement fermé par un couvercle en terre. Détruit après chaque utilisation, il empêchait l'air, donc l'oxygène, d'entrer dans la chambre de cuisson. Des poteries de couleurs grises ou noires en résultaient. Ici, elles sont plutôt ocre, conséquence d'un apport d'air pendant la cuisson.

Les dépotoirs ont livré des urnes peignées, céramiques globulaires montées à la main avec sur la panse des traces d'un décor fait au peigne, des jattes et des jarres, en forme d'œuf, montées généralement au tour. Les formes hautes et fermées sont typiques des productions indigènes du Toulousain pour cette période.

À proximité, des plates-formes circulaires ou rectangulaires de galets et mortiers, de petites surfaces (1 m à 2 m de côté), espacées de plusieurs mètres, ont été aperçues. Certaines correspondraient, peut-être, à des aires de marché romain, d'autres pourraient être en rapport avec les ateliers de potiers d'autant que, parfois, se trouvaient à côté des zones d'épandage d'amphores à vin gréco-italiques du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.

## N° 5 À la fin de la Préhistoire

Les premières traces d'occupations du site remontent au néolithique (VIII<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> millénaire avant J.-C.), époque où l'homme s'est sédentarisé, est devenu éleveur et agriculteur. Dans la région, au milieu du néolithique, s'est développé un groupe culturel particulier : le Chasséen garonnais (4500-3500 avant J.-C.) caractérisé par l'établissement de grands « villages ». Ancely, véritable éperon rocheux surplombant le confluent de la Garonne et du

Touch, en est un très bon exemple. Cette élévation de terrain située à l'extrême nord du territoire d'Ancely, est appelée « promontoire ». Au néolithique, elle permettait, comme tout point élevé, de se replier en cas de danger pour mieux parer à toute incursion mais également de montrer sa supériorité territoriale aux communautés environnantes. Il faut donc y voir une structure de prestige, d'influence et de protection. D'autre part, l'abondance des ressources en eau et la fertilité du sol étaient favorables au peuplement.

Lors de la construction de la cité, Louis Meroc, Directeur de la Circonscription des Antiquités Préhistoriques, et Georges Simonnet ont mis au jour sur cette zone des emplacements d'habitat néolithique, avec, en particulier, de grandes fosses remplies de galets ayant subi l'action du feu. Il s'agit, semble-t-il, d'aires pour cuire la viande. De grands fossés et palissades de bois protégeaient cet habitat au sud et à l'ouest, refermant sur le plateau le côté ouvert du promontoire. Le déplacement des palissades vers le sud tendrait à prouver que la zone d'occupation, sur 800 ans, s'est étendue au fur et à mesure de l'accroissement de la population.

## N° 6 Les zones d'habitat romain

Lors de la construction de la cité, les fouilles ne furent pas exhaustives mais menées au fur et à mesure des tranchées de fondation des nouveaux immeubles. Elles n'ont donc permis qu'une observation limitée et partielle des multiples vestiges mis au jour.

Quarante-cinq structures ont néanmoins été relevées, indiquant l'existence d'un habitat dispersé. Georges Baccrabère estimait qu'il s'agissait d'une occupation temporaire car les surfaces entrevues (de 4 à 12 m<sup>2</sup>) lui paraissaient modestes. L'impossibilité de faire le lien entre ces structures, parfois proches les unes des autres, a peut-être faussé ses conclusions.

Les matériaux locaux ont été employés, disposés en lit de briques séparés par des assises de galets de Garonne. Cette technique allait devenir une tradition régionale. Les sols étaient dallés de briques et les tuiles plates à rebord (*tegulae*) utilisées pour les toitures. Certains murs, par leurs dimensions, laissent supposer des bâtiments plus importants. Un puits était souvent situé soit à l'intérieur, soit à proximité des habitats. L'occupation s'est étalée du milieu du I<sup>er</sup> siècle à la fin du II<sup>e</sup> siècle comme le confirme la céramique découverte, en particulier, la sigillée.

## N° 7 La fontaine monumentale

Les travaux d'installation d'une station service (remplacée par un laboratoire médical), ci-dessous, en bordure de l'avenue des Arènes Romaines, ont dégagé les vestiges d'une fontaine monumentale romaine que l'abbé Baccrabère a pu fouiller.

Il s'agissait d'un petit édifice rectangulaire doté, sur le côté occidental, d'un escalier en briques. Les marches reposaient sur un blocage de galets avec hérisson de cailloux. Leur disposition rappelle les escaliers de la piscine des thermes du sud.

Du côté nord, à l'extérieur du bâtiment, en bas de l'escalier, se trouvait un petit égout en brique disposé légèrement en arc de cercle, permettant d'évacuer le surplus d'eau. On suppose qu'une colonnade ornait la façade de la fontaine, devant l'escalier, car une base de colonne a été mise au jour à proximité du bassin. Il s'agirait alors d'un ouvrage monumental qui était forcément couvert.

D'après la céramique sigillée découverte, la fontaine était en fonction dès les années 20-30 de notre ère. Elle a été surtout utilisée au milieu du siècle, sous l'empereur Néron (54-68), avec une forte fréquentation autour de 60, puis un déclin progressif jusqu'au milieu du siècle suivant. Elle jouait peut-être un rôle important lors de certaines cérémonies cultuelles.

## N° 8 Le pont de Blagnac et la fontaine des Bénédictins

Le pont actuel recouvre un ouvrage du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce dernier, encore largement visible, fut construit en 1781 par l'entrepreneur Bernard Castelbou, lors de l'aménagement de la route qui allait de Muret à Grenade . Il se compose d'une arche en brique, en plein cintre. Latéralement, une clé de voûte en pierre porte encore les armoiries du Languedoc. Un document du XVI<sup>e</sup> siècle garde le souvenir du pont primitif dit de Saint-Michel-du-Touch : une série d'arches croissantes et décroissantes lui conféraient la forme du dos d'âne.

L'une des nombreuses sources présentes dans le domaine a ici été captée par les Bénédictins de la Daurade et aménagée en fontaine. Sa date de construction est indéterminée. Toutefois, en 1597, le cardinal François de Joyeuse avait ordonné au fontainier narbonnais, Pierre Lacombe, de construire une réserve d'eau pour le jardinier. Ce pourrait être celle-ci. La mention de cette fontaine réapparaît dans les archives de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle concernant le devis du pont voisin dont la construction menaçait de faire disparaître la source très utilisée par les moines pour l'irrigation des cultures. En 1783, ceux-ci promettent d'en faire bénéficier tous les habitants des environs et obtiennent ainsi sa sauvegarde grâce à un léger déplacement du tracé de la voie. Dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, elle sera aménagée en lavoir, comme on peut encore le constater aujourd'hui.

## N° 9 Fontaine du XVI<sup>e</sup> siècle

Vous pouvez apercevoir, en contrebas, le toit d'une petite fontaine en brique et pierre taillée, complétée, lors de la construction de la cité, de conduites en galets qui dévalent la pente du talus jusqu'au Touch et des petits bacs de rétention.

Si le style (colonnnettes engagées, fronton) permet de la rattacher à l'architecture du XVI<sup>e</sup> siècle, sa date de construction reste imprécise. Les archives gardent le souvenir de deux fontaines : l'une, souhaitée par Antoine d'Oriole, alors prieur de la Daurade, en 1539, pour remplacer celle dont le creusement d'une cave, face au Touch, obligeait à détourner les eaux bien qu'aucune directive ne définisse la commande. L'autre, ordonnée par le cardinal de Joyeuse à Pierre Lacoube, fontainier à Narbonne, dont le bail à besogne de 1597 est très précis. Il veut construire dans le parc une fontaine très élaborée avec une vasque en marbre et des rocailles. L'archevêque de Toulouse cédait en cela à la mode qui voulait que des fontaines monumentales agrémentent les jardins des demeures aristocratiques.

Ce petit édicule ne correspond ni aux dimensions ni à la description du bail à besogne, même si ce dernier comporte des lacunes. Il s'agit peut-être alors de celle d'Antoine d'Oriole.

## N°10 Le sanctuaire païen

L'abbé Bacrabère avait reconnu sur le promontoire, aujourd'hui dénaturé, l'arasement d'un bâtiment rectangulaire de 23 m 50 de large sur 29 m de profondeur : vraisemblablement un édifice religieux païen, contemporain des thermes et de l'amphithéâtre, construit au début de l'Empire, sous l'empereur Claude (41-54 après J.-C.). Quelques blocs de béton et galets,

basculés dans la pente, en témoignent. Ils se distinguent des vestiges du Moyen Âge par un mortier très dur et une fragmentation des galets.

S'agissait-il d'un portique entourant un édifice cultuel indéterminé ou bien d'un simple temple romain ? Celui-ci était alors surélevé sur un podium auquel on accédait par une volée de marches frontales et se composait de deux parties principales, le *pronaos* (vestibule) délimité par des colonnades et le *naos* ou *cella*, le sanctuaire, élément majeur du temple, fermé et destiné à abriter la statue de la divinité. Orienté sud-nord, il devait s'ouvrir vers l'agglomération. À quelle divinité était-il consacré ? On ne peut répondre même si un petit buste en marbre de Jupiter a été trouvé, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, non loin de là.

En 1762, l'abbé Audibert a retiré du dallage de l'église Saint-Michel-du-Touch, une inscription antique, en marbre, provenant certainement du piédestal d'une statue romaine. Elle célèbre le préfet des ouvriers (charge honorifique), *Sextus Iulius*, qui avait fait édifier, à ses frais, des statues publiques qui ornaient l'aire sacrée du temple, les thermes ou l'amphithéâtre. Elle est aujourd'hui exposée au musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse.

À une époque indéterminée, cet espace cultuel romain fut christianisé avec l'installation d'une église dédiée à saint Michel.

## N° 11 Le château de Saint-Michel-du-Touch

Lorsque le monastère de Notre-Dame de la Daurade entre en possession du prieuré de Saint-Michel-du-Touch, en 1214, le prieur, seigneur du lieu, commande la construction, sur l'emplacement d'une partie du temple, d'une résidence d'été, également refuge pour les habitants du village et pour les moines en cas de guerre ou de peste. Antoine d'Oriole, prieur de la Daurade de 1538 à 1542, le trouve en piteux état et le fait reconstruire de fond en comble. Trois ailes, autour d'une cour centrale, composaient avec l'église contre laquelle il s'appuyait au sud, un quadrilatère, de 28 m sur 25, flanqué de quatre tours d'angle, rondes. L'entrée était au sud, dans l'aile surplombant le Touch. Un plan de 1532 en garde encore le souvenir.

Durant les guerres de religion, la pacifique demeure est transformée en forteresse car sa situation géographique d'où l'on peut observer à la fois la Garonne et le plateau de Lardenne est un point stratégique de défense. Ainsi, mâchicoulis et crénelages couronnent les murailles et une garnison occupe le château. Mis à mal par la soldatesque, il se délabre peu à peu d'autant que la forte érosion du promontoire accomplie par la Garonne et le Touch aggrave la situation ; très vite le domaine tombe en ruine.

À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le cardinal François de Joyeuse, nouveau prieur (1591-1598) de la Daurade, lance une vaste campagne de restauration du château, fait reconstruire le mur de défense et le pont-levis. Mais, durant tout le XVII<sup>e</sup> siècle, il est négligé, les restaurations retardées, si bien qu'en 1725, après une expertise, seul le corps de logis donnant sur la Garonne est conservé, transformé en manoir à deux tours.

Le 27 janvier 1791, le château est vendu comme Bien National à J.-P. Marmond. En 1793, le banquier, Jean Sarrus, l'acquiert avec l'église, les démolit et construit en terrain plus stable un manoir néoclassique.

## N° 12 L'église Saint-Michel-du-Touch

De l'église primitive implantée dans le temple et dédiée à saint Michel, on ignore tout. Au cours du X<sup>e</sup> siècle, son existence est affirmée par son rattachement au Diocèse de Turin, à

l'abbaye Saint-Michel-de-Cluze (Aviglina, Val de Susa, Italie). Puis, de simple chapelle de prieuré devenue église paroissiale, elle est ruinée, ainsi que le village, lors de la croisade albigeoise. En 1214, village et église sont vendus au monastère toulousain Notre-Dame de la Daurade qui dut reconstruire l'église. Au XVI<sup>e</sup> siècle, elle est fortifiée : un chemin de ronde crénelé surmonte la nef tandis que mâchicoulis et crénelages couronnent la tour s'élevant au-dessus du chevet.

L'acte de vente du XVIII<sup>e</sup> siècle la décrit attenante au mur sud du château. Longue de 22 m 90 pour 14 m 40 de large, à nef unique, semble-t-il, mais comprenant quatre chapelles, elle se terminait, à l'est, par une abside ajourée de trois hautes fenêtres. Au-dessus du chœur, une tribune, construite en 1593 sous le priorat du cardinal de Joyeuse, la reliait à la résidence voisine. Des marbres, issus des ruines romaines proches, pavaien le sol. Sous l'abside, s'ouvrait une crypte qu'éclairaient trois fenêtres hautes et étroites. Des colonnes surmontées de chapiteaux soutenaient la voûte. Les fragments de murs de briques en élévation et le seuil, encore visibles, pourraient correspondre à l'entrée de cette crypte. Acquis par Jean Sarrus, le 4 octobre 1795, elle est aussitôt détruite.

Trois cuves de sarcophage en marbre blanc, de la fin du IV<sup>e</sup> ou du V<sup>e</sup> siècle, sculptées de scènes des premiers temps chrétiens et provenant du premier cimetière ou de celui du couvent de la Daurade, ornaient la porte d'entrée, peut-être depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle lorsque le prieur d'Oriole fit restaurer l'église. Ils sont aujourd'hui présentés dans le sous-sol du musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse.

### **N°13 Manoir de Sarrus**

À l'emplacement de l'immeuble qui surplombe l'aire de jeu, se trouvait le manoir néoclassique reproduit ici tel qu'il était en 1965, lors de la construction de la cité par la société coopérative HLM de la Haute-Garonne.

Un corps central complété de deux ailes en saillie et de deux tours carrées, sur la façade orientale dominant la Garonne, compose la demeure. Des balustres agrémentent les parties hautes. L'entrée principale ouvre à l'ouest, par un portique de deux colonnes de style dorique. Installées près de la piscine actuelle, elles en sont les seuls vestiges, mais les arbres du parc ont été judicieusement conservés, conférant au site un charme indéniable.

Comme le confirme le plan du cadastre Grandvoinet, c'est pour le banquier Jean Sarrus qu'il avait été édifié, entre 1793 et 1820. Le puits à noria, sous la tonnelle de glycine, au centre de la cité, pourrait aussi dater de cette époque.

En 1878, Les descendants de Sarrus le vendent avec le domaine au négociant toulousain (horloger, bijoutier, marchand de bronzes d'art) Georges Ancely, dont le nom est resté attaché à la cité.

En faisant déraciner un arbre près du château, en 1899, Ancely découvre un petit buste de Jupiter Sérapis en marbre blanc, un gladiateur en bronze, des fragments antiques (marbre, mosaïques, céramiques), des anneaux de bronze gaulois et des perles d'ambres. Une partie de ce matériel a été donné au musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse.

### **N° 14 Thermes du Nord Deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C.**

Les thermes étaient des bains publics, abrités dans des bâtiments monumentaux. Ils comprenaient au minimum trois salles dans lesquelles les Romains se baignaient successivement. Un espace sportif de plein air, la palestine, comprenant une piscine pour la

natation, était souvent associé à l'espace thermal. Sur le site d'Ancely trois thermes ont été reconnus.

Ceux-ci se développent sous le terrain de pétanque et l'aire de jeux. Six pièces couvraient une superficie approximative de 630 m<sup>2</sup>, partiellement identifiées par sondage. À l'est, la première salle pourrait être l'*Apoditerium* (A) ou vestiaire qui communiquait directement avec le *Frigidarium* (F), salle froide, d'où, par un passage dallé de marbre, on accédait au *Tépidarium* (T), salle tiède. L'abside semi-circulaire devait contenir un *solium* ou baignoire. Ce vaste espace communiquait avec le *Caldarium* (C), salle chaude, comportant au moins une baignoire, à l'est, et chauffé par hypocauste, attesté par le conduit de chauffe du foyer mis au jour dans la salle. Au nord, le *Laconicum*, ou étuve, occupait la dernière pièce rectangulaire. Ses murs sont très épais, à la fois pour supporter la voûte et pour maintenir la chaleur. Des traces de pillettes carrées retrouvées en place ainsi que les quatre cheminées encastrées aux angles des murs, pour l'évacuation des fumées, confirment ce système de chauffage. À l'ouest, un égout, emportant les eaux usées vers le fleuve, séparait ces thermes de ceux du centre. Sous les escaliers qui longent l'aire de jeux, fut retrouvé un imposant bloc de marbre (1, 60 m de diamètre pour 0,20 m d'épaisseur) sculpté en relief d'une tête de Gorgone dont la bouche servait au jaillissement de l'eau. Ce décor— aujourd'hui présenté dans l'enceinte de la piscine romaine des thermes du sud – provient peut-être d'une piscine située au nord-ouest, dans l'enceinte thermale.

#### N° 15 Les thermes du centre, dernier quart du I<sup>er</sup> siècle après J.-C.

Un autre bâtiment thermal de la fin du I<sup>er</sup> siècle se situait ici, sous le terrain de sport et une partie du grand bassin de la piscine actuelle. Construit sur un édifice précédemment détruit par le feu, il comprenait six pièces, formant une construction carrée de 330 m<sup>2</sup> environ que l'abbé Baccrabère pensait réservée aux femmes car il y a retrouvé des fragments de parure féminine. Ne s'agirait-il pas plutôt de thermes privés appartenant à une domus (maison particulière) ?

La première salle pourrait être l'*Apoditerium* (A) ou vestiaire, d'où on accédait ensuite à la pièce froide, le *Frigidarium* (F), avec sa *piscina* (baignoire) en position centrale. Une seconde salle de même nature (F2) semble exister au nord-ouest de l'établissement, mais au regard de ses dimensions, c'est plus vraisemblablement une salle de service. Le *Tépidarium*, la pièce tiède près du vestiaire, précédait la pièce chaude, le *Caldarium*, où un épais contrefort en brique abritait une baignoire, à l'extrême sud de l'édifice. Comme le *Tépidarium*, elle était chauffée par hypocauste. À l'extérieur, côté *Caldarium*, des vestiges d'une construction parallèle, dont on ignore la fonction, jouxtaient les thermes. (1174 signes)

#### N° 16 Une tombe individuelle de 3000 ans avant J.-C.

Le creusement du grand bassin de l'actuelle piscine, dans sa paroi orientale, à 2 m 50 de profondeur, a révélé une tombe individuelle de l'âge du Bronze final (1000-800 avant J.-C.), malheureusement détruite en partie par la pelle mécanique. Cette sépulture était installée dans une fosse légèrement ovalisée. Elle ne comportait qu'un crâne humain d'adulte d'une quarantaine d'années, accompagné de vestiges osseux d'animaux, de cendres et de charbon de bois mêlés à la terre. Le crâne témoigne d'une crémation partielle.

Lui était associé un dépôt d'offrandes : objets de la vie familière du défunt, notamment de la vaisselle, répartis autour du crâne. Parmi les différentes céramiques, on remarquera une coupe décorée et une faisselle en terre cuite, en forme de tronc de cône, montée au colombin, avec

des perforations perpendiculaires. Le travail est rustique et grossier mais cette faisselle, relativement exceptionnelle, témoigne de la fabrication du fromage qui entrait déjà dans l'alimentation.

### N° 17 Des fossés du premier millénaire avant J.-C.

Aux extrémités de cet immeuble, se trouvent deux grands fossés datables de l'âge du Fer (700-50 avant J.-C.). Partant du fleuve, ils se dirigent vers l'ouest avant de revenir vers le Touch, refermant ainsi le promontoire. Placés l'un devant l'autre, ils témoignent d'une présence humaine antérieure à l'occupation romaine.

Le premier fossé, au nord, le long de la façade qui regarde la piscine, se situe le plus près du promontoire : son périmètre est le plus court. Son parcours commence dans la Garonne et se termine contre la rive du Touch. Creusé tantôt en U tantôt en V, il mesure 9 m 50 à 15 m de large pour une profondeur minimum de 4 m 50 et 600 m de long. À l'intérieur, la céramique mise au jour révèle une occupation du site entre le IV<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.

Le second fossé, au sud de l'immeuble, entourait le précédent et prenait comme lui son origine en bordure de Garonne, mais s'écartait progressivement vers l'ouest pour rejoindre le Touch en amont de l'environnement du pont. De 11 à 14 m de large, ses côtés largement ouverts formaient un U évasé et son fond, entre 4 m 10 et 5 m 20, était plat. L'absence d'objet caractéristique empêche toute datation précise. Sa forme en U pourrait cependant le placer entre le VIII<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

Trois autres fossés, plus étroits, ont été observés, en particulier au niveau des écoles. À cet endroit, dans chaque grand fossé, un important remblai semble avoir constitué un passage large. Ces enceintes fossoyées délimitaient une zone d'occupation dont les conditions de fouilles n'ont pas permis d'identifier la fonction : habitat ? espace culturel

### N° 18 Les thermes du Sud vers 40 - fin du II<sup>e</sup> s ap. J.-C.

Le plus grand ensemble thermal du site occupait toute la partie comprise entre l'allée d'Ancely, au dos des immeubles, et la Garonne, limitée latéralement, au sud et au nord, par les deux immeubles en retour. Construits au milieu du I<sup>er</sup> siècle, ils couvraient une superficie minimale de 2000 m<sup>2</sup> et comprenaient six salles, une piscine sportive et une palestres (aire de sport de plein air).

De la salle froide, *Frigidarium* -F-, pavée de mosaïques bicolores (blanc et noir), on accédait à la salle tiède, le *Tepidarium* -T-, où deux piscines faisaient saillies, l'une rectangulaire et, à l'opposé, une autre semi-circulaire. Ensuite venait la salle chaude, le *Caldarium* -C- la plus importante par ses proportions, dans laquelle six baignoires se répartissent entre des contreforts et un foyer. Le système par hypocauste assurait leur chauffage. À l'ouest, l'*Area* -A-, cour centrale pavée, entourée d'un portique mosaïqué sur trois côtés, séparait le bâtiment thermal, réservé à l'hygiène et à la détente, de la *Natatio* -N-, piscine de natation, et de la *Palestre* -P- consacrées à l'exercice sportif.

La *Natatio* est le seul vestige de ces thermes intégralement conservé dans les caves de l'immeuble n° 46. Ses dimensions, 13 m x 19 m, en font une des plus grandes piscines romaines connues.

Ce premier ensemble, entouré d'un mur d'enceinte, a été agrandi vers 70 après J.-C. par l'aménagement d'un vestiaire -V-, de latrines -L-, et d'une étuve, le *Laconicum* -L- au nord.



Celui-ci, carré à l'extérieur mais circulaire à l'intérieur, était voûté. Selon les recommandations du *De Architectura* de Vitruve, il se plaçait dans le prolongement du Tepidarium, ici, au nord, entre les deux platanes les plus proches de l'immeuble. (1730 signes)

## N° 19 L'aqueduc et les canalisations romaines

Tout ce qui touche à l'eau est surreprésenté sur le site d'Ancely : thermes, fontaine monumentale, puits, captage des sources, égouts, laissant supposer la romanisation d'un culte des eaux plus ancien.

Concernant l'alimentation en eau, les vestiges de deux principaux aqueducs ont été observés sur le site. D'après l'abbé Baccrabère, un même aqueduc alimentait les trois établissements thermaux, ce qui nécessitait une grande quantité d'eau. Dans la rue du Velay, en bordure des immeubles, un aqueduc (1) longeait, du sud au nord, la terrasse alluviale dans laquelle il captait de nombreuses sources par des canalisations (1 à 7) de bois ou maçonnées. D'autres conduites de ce type circulent en parallèle sur le flanc de la terrasse, près des thermes ou, à l'opposée, près du carrefour de l'Avenue de Cassélardit et de la rue du Professeur Guy-Espagno. L'aqueduc, maçonné de galets et de mortier de tuileau, était couvert d'une voûte en briques. La date de cette construction est déduite du format des briques utilisées, caractéristique de la fin du I<sup>er</sup> siècle. Un second aqueduc (2), de même orientation (nord-sud), se trouvait, plus au sud, à quelques dizaines de mètres en contrebas, sous les terrains de l'hôpital.

## N° 20 Puits à eau

Sous cette plaque a été conservé un des soixante-dix-sept puits à eau recensés sur le site. De l'époque romaine, ils étaient presque toujours bâtis en fragments de briques assemblés à sec, sans mortier. Descendant jusqu'à la nappe phréatique, à 6 m de profondeur, ils ont tous un diamètre commun de 0,90 m. Au fond, il arrivait que la base du mur du puits reposât sur un boisage carré de grosses planches tenues par un système à tenon et mortaise. De nombreuses réserves à eau se situaient à proximité de murs ou à l'intérieur de l'habitat.

Leur comblement contenait beaucoup de matériaux de démolition, fragments de tuiles, briques, mortier ainsi que le matériel romain typique qui se retrouve dans les dépotoirs : céramique sigillée, petite vaisselle en terre cuite dont de nombreux gobelets de paroi fine, issue des ateliers de Montans (Tarn) ou de Galane (Lombez, Gers), pichets, cruches, verre (coupes), petits objets en os... datables des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles. Au fond de ce puits a été retrouvée la semelle en bois d'une chaussure romaine.

Cette concentration de cavités fut une découverte archéologique importante car elle indique que l'on est sur un site d'intense occupation à l'époque antique, plus particulièrement dans le courant de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle.